Centre communal d'action sociale

Pôle social

14A, boulevard Gambetta
13210 Saint-Rémy-de-Provence

Tél. 04 90 92 49 08

Fax : 04 90 92 51 60

contact@ccas-saintremydeprovence.fr

Saint-Rémy de Provence

Centre communal d'action sociale

navette

Pour qui ?

Comment ça fonctionne ?

Les horaires

CCAS

Saint-Rémy de Provence

Pour qui ?

Ce service de transport est mis à la disposition des personnes âgées ainsi qu'aux bénéficiaires des minimas sociaux.
(après étude de leur dossier)

Uniquement sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence,

Vos courses · Votre santé · Vos loisirs · Vos amis · Votre ville

La Navette

Les conditions

- Être âgé de 65 ans et plus (dérogation possible) ou bénéficiaire des minimas sociaux
- Être domicilié sur la commune
- Être autonome physiquement (possibilité de prendre en charge les personnes à mobilité réduite (étude personnalisée), si la personne est accompagnée d'une personne valide)

Inscription

Lors de l'inscription,
se munir d'**une pièce d'identité.**
Une carte d'abonnement, un contrat individuel d'intervention et un règlement de service vous seront remis.

Comment ça fonctionne ?

Sur rendez-vous uniquement

La Navette est à réserver au plus tard la veille avant midi.

Tél. 04 90 92 49 08

Tarifs

ABONNEMENT POUR 12 MOIS DE DATE À DATE

Sur demande

Lieu de ramassage

- soit à votre domicile
- soit au bout de votre rue

Les horaires de passage et le lieu de ramassage seront déterminés lors de la prise de rendez-vous.

Les horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
De 8h30 à 12h00		TRANSPORTS			
De 13h30 à 14h15	RAMASSAGE AU DOMICILE : CLUB DE L'AMITIÉ OU ES13				
De 14h15 à 16h30	TRANSPORTS				
De 16h30 à 17h30	RETOUR AU DOMICILE				

Horaires exceptionnels en août : mardi et jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30